2013

Le jugement de celui qui commet un acte de grande association revient aux savants



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

6/17/2013

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

La question suivante a été posée au savantissime Cheikh Sâlih Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

"Est-ce que le takfîr[1] de celui qui commet un acte d'association majeure et de celui qui insulte Allah est spécifique aux savants ?".

La réponse :

"Non, si tu l'entends ceci est une turpitude que tu réprouves (en lui disant) : "Ceci n'est pas permis. Il t'est interdit de faire cela".

Et ce genre de paroles.

Tu le conseilles en fonction de ce que tu connais.

Le conseil en fonction de ce que tu connais.

[1] N.d.t : Juger quelqu'un comme étant mécréant.

Quant à l'application du jugement (de takfîr) sur lui, ceci revient aux savants.

Oui."

Source :

http://www.sahab.net/forums/index.php?s=4a2f9c2f579b195aef4cd2f5b937c2df&showtopic=138084